

Monique RABIN

44- 9^{ème} circonscription

Députée sortante

Candidate d'une Gauche, républicaine, humaniste et progressiste.

Réponses à l'interpellation du CCFD en 15 points.

Le 29 Mai 2016

1/ Garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus via un reporting pays par pays et un registre public de bénéficiaires effectifs de sociétés, trusts... par une révision des conventions fiscales injustes et par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscale en Europe. Renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

En commission des finances nous avons abordé largement cette question pour constater que peu pouvait être fait à l'échelon strictement national du fait d'une circulation permanente des capitaux. Or la France perd chaque année a minima 40 Milliards de recettes fiscales ce qui induit un fort sentiment d'injustice, et alors que la récupération permettrait de faire face à des besoins de services publics notamment aux plus défavorisés. Nous avons introduit un amendement permettant le reporting pays par pays (qui permet la connaissance d'indicateurs financiers et bancaires de grandes entreprises) en 2015. Cet amendement finalement adopté dans le cadre de la loi sapin 2 (sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique) a été sanctionné par le Conseil constitutionnel pour entrave à la liberté d'entreprendre.

Concernant l'harmonisation fiscale en Europe, dans mon programme législatif je me suis engagée par écrit à proposer à la suite de Benoit Hamon « un socle européen de droits fiscaux et sociaux » avec des critères s'appliquant à la diversité de chaque pays (ma proposition n°3)

Je m'engage à travailler à cela avec les députés européens du grand Ouest.

2/ En France rendre les impôts plus progressifs et « justes » socialement. Réduire les mesures de prolifération des crédits d'impôts en dehors de l'intérêt général, qui participent de la concurrence fiscale par le bas. Faire la promotion de mesures fiscales au niveau européen et international.

Je m'engage bien sûr car je suis un fervent soutien de la notion d'impôt, qui pour moi est la première des solidarités et un lien de citoyenneté. Il faut d'abord agir sur les mentalités pour un vrai consentement à l'impôt -alors que la fraude est un sport national- en rappelant à quoi il sert. Les exonérations fiscales pour 9 millions de foyers en 2016 ont renforcé le sentiment joyeux d'échapper à l'impôt, tout comme la défiscalisation des heures supplémentaires sous le quinquennat 2007/2012. Sur les crédits d'impôts, je ne m'engage pas à tout supprimer. Il faut distinguer les mesures de crédits d'impôt, à côté des crédits qui favorisent des personnes nanties, il y a aussi les crédits et exonérations qui incitent à investir dans des domaines stratégiques (DOM par ex, territoire en déprises, secteurs économiques en crise), ou les crédits d'impôts pour permettre à des personnes de s'assurer un service (comme l'aide à domicile pour les non-imposables depuis le 1/1/2017).

Le CICE a pu apporter des réponses au besoin d'investissement, mais le fait de ne pas rendre compte de l'utilisation de l'argent public a été catastrophique, tout comme la non restitution de cet argent en cas de licenciement comme ce fut le cas pour la SEITA à Nantes (voir à ce sujet l'amendement que j'ai déposé).

3/Afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable, publier dès l'automne 2017 un calendrier précis pour atteindre l'objectif d'allouer 0,7% du Revenu National Brut à l'aide publique au développement en 2022 et s'engager à augmenter de 10% par an les crédits budgétaires de l'APD

L'APD a été un de mes combats principaux au cours de ce mandat (voir ma réponse au point 5) aussi je m'engage à poursuivre.

La France n'atteint pas les 0,7%, alors qu'il y a quelques années l'objectif était de 1%. Notre pays tout entier, et pas seulement l'Etat doit agir : Vice-présidente de la région des pays de la Loire, je me suis engagée sur ce chiffre pour la solidarité internationale décentralisée. Depuis 2012, l'aide réelle a baissé pour atteindre 0,37%, mais lors de la loi de finance pour 2016 un amendement parlementaire sur la taxation des transactions financières a permis d'augmenter le volume de l'APD.

Par ailleurs participant à l'évaluation de la loi au sein du comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée je m'engage à évaluer l'utilisation des fonds, leur affectation réelle afin de m'assurer que les interventions de l'APD sont bien co-gérées avec les pays pauvres en fonction de leurs propres décisions.

4/ Stopper tout risque de nouvelle crise financière et réguler drastiquement la finance en la remettant au service de l'économie réelle, y compris en œuvrant activement à la mise en place d'une taxe sur les transactions financières affectée au moins à 50% à l'adaptation au changement climatique et au financement des objectifs de développement durable dont la santé mondiale.

Je ne peux prendre cet engagement honnêtement mais j'agirai pour que notre pays avance. Des avancées ont eu lieu sous la mandature qui s'achève même si la loi de séparation bancaire n'est pas allée suffisamment loin. Le gouvernement a essayé une concertation avec les pays de la zone euro. Les parlementaires de gauche se sont battus pour la mise en place de la taxe intra day, ce doit être possible puisque pour partie la Grande Bretagne le fait. Quant à l'utilisation de cette recette, personnellement je privilégie l'aide au développement transversale (volet écologique et volet social)

5/ Garantir que les interventions de l'Agence Française de développement auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris en favorisant une participation active des populations concernées, et prévenir tout retour à l'aide liée dans la politique de coopération de la France.

Au cours de ce mandat, je me suis beaucoup engagée en faveur des moyens d'action de l'Agence française de développement : soutien à des amendements augmentant les montants consacrés, lettre ouverte au Président de la République, travail commun avec le ministre de coopération Alain Vallini, avec les ONG OXFAM et ONE. Pour résoudre les problèmes de moyens sur le budget général de l'Etat, nous avons déposé un amendement pour taxer les flux financiers intra-day.

Le deuxième point c'est la répartition de l'aide détournée sur d'autres besoins comme l'accueil des étudiants étrangers en France, ou trop liée aux grands travaux effectués dans les pays en développement. Je m'engage à poursuivre énergiquement ce combat.

6/ d'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France. Se positionner en faveur de la fermeture des projets charbon existants des entreprises dont l'Etat est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050. Réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.

Je ne peux m'engager sur la fin de la consommation de charbon en 2020 dans notre pays. Une centrale comme celle de Cordemais par exemple ne peut fermer sans dégâts sociaux très importants. Avant la fermeture la reconversion des salariés doit être engagée, donc maintenant (les syndicats ont de très bonnes idées à ce sujet qui pourraient être entendues !). Appuyons nous sur les objectifs ambitieux de la loi sur la transition énergétique, pour respecter la planète mais surtout pour réduire les inégalités sociales. Je n'oublie pas que 12 millions de personnes en France sont touchées à la fois dans leur santé par les particules fines, et par la précarisation de l'accès à l'énergie.

Je m'engage à poursuivre le combat sur la fiscalité verte et à 100% d'EnR en 2050 dans la suite de ce que j'ai commencé avec Valorem sur le pays de Retz.

7/ supprimer tout soutien public à la production ou consommation d'agro-carburants industriels. Fixer un plafond d'incorporation français et européen ne créant pas d'importations et encadrer strictement le développement des agro-carburants.

Longtemps les agro-carburants sont apparus comme une alternative possible au pétrole notamment dans les transports. Des paysans du pays de Retz (Gérard Loquais...) m'ont très vite sensibilisée aux conséquences sur l'autonomie alimentaire des pays du sud qui exportent les cultures comme le Colza, la betterave et les céréales, conduisent pour cela une importante déforestation. Je m'engage à agir sur la diminution puis la suppression des soutiens publics à ce type de cultures qui créent de nouvelles inégalités entre pays riches et pays pauvres.

Le mieux est de diminuer notre consommation énergétique.

8/ atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 en publiant une feuille de route dès l'automne 2017. S'engager à atteindre 1 milliard de dons pour les financements climat pour les pays en développement.

M'engager individuellement serait mentir, l'enjeu est gouvernemental et devra faire l'objet d'un consensus très large, une feuille de route construite avec les ONG aurait du sens. Or sur certains bancs le prêt est prôné au détriment total du don. Les pays pauvres ne peuvent emprunter pour leur transition énergétique. Nous avons une dette ancienne vis-à-vis d'eux pour avoir exploité leurs ressources minières ce qui a fait notre propre richesse, mais aussi pour avoir ainsi contribué au changement climatique.

9/ s'assurer que les politiques publiques et les différentes initiatives de lutte contre les dérèglements climatiques ne portent pas atteinte à la sécurité alimentaire, ni n'alimentent les dynamiques d'accaparement des terres.

Je rappelle ma réponse à la question 7. La question de l'accaparement des terres devrait faire l'objet d'une résolution de l'ONU portée par la France. C'est véritablement une privatisation de la planète qui s'engage, un sujet extrêmement grave dont les citoyens du monde n'ont pas encore pris la mesure. Sur l'accaparement en France nous avons pris des mesures législatives utiles, non sans mal !

10/ soutenir politiquement et financièrement de manière spécifique et prioritaire l'agro-écologie paysanne qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'UE et au niveau international l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO, CSA, CCNUCC et dans les soutiens de la France pour des initiatives et projets de développement à l'étranger.

Je suis acquise à l'agro-écologie dans notre pays parce qu'elle permet aux agriculteurs de sortir d'un modèle qui les asphyxie. Je crois que ceux qui s'engagent devraient être mieux soutenus au moment de cette transition, notamment par la PAC. Celle-ci a été redéfinie en 2014 ce qui a permis de mettre en place de nouvelles orientations pour les mesures agro environnementales et climatiques. En 2017 nous serons à la mi-parcours, évaluons et redéfinissons ensemble des objectifs pour 2020.

Sur le plan international, je m'engage par mon vote à bousculer là où ce sera possible le modèle de production industrielle dominé par les entreprises multi nationales qui conduit à l'accaparement des terres par celles-ci, prive de liberté les paysans et de souveraineté des pays pauvres

11/ avoir une exigence de solidarité avec les migrants, en assurant des voies de migrations légales y compris humanitaires, et en offrant aux migrants arrivant sur le territoire français un accueil digne et respectueux des droits humains. Les demandeurs d'asiles doivent pouvoir trouver refuge et protection là où ils le souhaitent. Il faut également suspendre le renvoi des demandeurs d'asile au pays de première entrée dans UE prévu par les accords de Dublin. Globalement, la France doit jouer un rôle fédérateur pour la réforme du régime d'asile européen commune en veillant à ne pas affaiblir les normes de protection des demandeurs d'asiles.

Je m'engage sur tous ces points, dans la poursuite de mon action de 2014 à 2017 : lutte en faveur des dublinés près du Préfet, lettre au migrant inconnu (ci jointe), soutien financier à SOS méditerranée pour financer un bateau sauvant des vies.

Comme d'autres collègues je souhaite le développement d'un visa humanitaire, car trop peu de personnes en ont bénéficiés. Les plus pauvres sont encore plus exposés.

Je voudrais travailler sur ce point avec des parlementaires européens.

12/ Réviser les politiques migratoires françaises et européenne. Mettre fin à l'externalisation de celles-ci (notamment la politique de l'asile) vers les pays d'origine et de transit, a fortiori lorsque ce sont des Etats peu respectueux des droits humains. Suspendre l'accord entre l'UE et la Turquie dès lors que de fortes interrogations pèsent sur la légalité et que ses impacts négatifs sont déjà visibles.

L'accord entre la Turquie et l'UE avait un but infra national (face à la défiance des populations) pour tous les pays de l'Union européenne. C'est une remise en cause du droit d'asile, c'est une manière d'échapper au débat. Je ne peux m'engager, personnellement sur une telle action d'envergure.

13/ légiférer aux niveaux français, européen et international pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, engager leur responsabilité juridique et mettre en place des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

Nous avons une responsabilité particulière vis-à-vis des peuples qui travaillent à notre confort de vie, par nos importations de produits manufacturés. Les conditions de travail indignes dans les pays pauvres ont conduit à des catastrophes comme celles du Rana Plaza au Bangladesh. Nous avons adopté la proposition de loi de Dominique Potier sur le devoir de vigilance des sociétés-mères vis-à-vis de leurs sous-traitants. C'est ainsi que les groupes d'au moins 5000 salariés en France et 10 000 dans le monde devront s'assurer que les droits humains des travailleurs de ces pays pauvres sont respectés. Nous n'avons pas réussi cependant à engager la responsabilité pénale des entreprises hors la loi.

Je m'engage à poursuivre ces travaux pour abaisser le seuil de 5000 salariés des entreprises concernées et sur l'évaluation de cette loi.

Je souhaiterais aussi m'intéresser au devenir des filières de tri par exemple en Inde avec les ordinateurs et téléphones et à la condition des travailleurs qui manient les composants, matériaux dangereux, métaux, sans aucune protection ni même sensibilisation aux conséquences pour leur santé.

14/ Réguler au niveau français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du sud, notamment dans les filières alimentaires mondiales. Défendre au sein de l'OIT, l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs.

La question est très proche de la précédente et pour partie de la question 1 sur la situation en Europe pour laquelle j'ai évoqué un socle européen de droits fiscaux et sociaux (proposition n°3 de mon programme législatif).

L'essentiel de la question est d'ordre éthique : le prix avantageux d'un objet est directement lié à la misère humaine de celui qui l'a produit et le coût environnemental du territoire d'origine.

15/ garantir le respect des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains et leur justiciabilité dans toutes politiques publiques menées et définies aussi bien au niveau national qu'international et encourager tous les Etats à ratifier sans réserve la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif

Dans le monde entier, les femmes sont plus exposées que les hommes : catastrophes climatiques et naturelles ; chez nous en France elles sont frappées par la précarité notamment énergétique car les familles monoparentales sont dirigées très massivement par les femmes.

Un travail a été mené sur le budget sexué en Belgique, nous en sommes aux balbutiements en France, je m'engage à développer ce point au cours de mon mandat, y compris à le faire porter au niveau de l'UE